

## Projet de loi de finances 2023 : il faut un meilleur partage des efforts

RÉFORMES - JURIDIQUE



**Le projet de loi de finances 2023, présenté en Conseil des ministres le 26 septembre dernier, comporte des actions positives mais manque d'ambition, notamment sur le plan fiscal.**

## Projet de loi de finances 2023 : il faut un meilleur partage des efforts

*Le projet de loi de finances 2023, présenté en Conseil des ministres le 26 septembre dernier, comporte des actions positives mais manque d'ambition, notamment sur le plan fiscal.*

Les mesures, comme le bouclier tarifaire, visant à protéger les ménages des effets de l'inflation sont bienvenues. Néanmoins, l'UNSA s'inquiète de l'impact sur le pouvoir d'achat des augmentations prévues des factures énergétiques début 2023. Les aides, tel le chèque énergie, devront être correctement ciblées pour soutenir en priorité les plus modestes. À titre, une attention particulière devra être donnée aux revalorisations des prestations sociales.

Par ailleurs, pour protéger les plus jeunes, l'UNSA continue de revendiquer l'élargissement du RSA au moins de 25 ans.

L'UNSA regrette la nouvelle baisse des impôts de production octroyée aux entreprises. En matière de fiscalité, l'urgence se situe dans la mise en place d'un système plus juste et progressif garant de la solidarité nationale et de la cohésion sociale.

Les plus hauts revenus et patrimoine doivent participer davantage à la redistribution. En la matière, la taxation des superprofits ne doit pas attendre. L'UNSA rappelle également que les aides publiques aux entreprises doivent être conditionnées à leur politique sociale et environnementale.

Sachant que le projet de loi de finances a vocation à évoluer durant le processus parlementaire, l'UNSA partagera ses positions pour un budget juste, ambitieux socialement et engagé dans la transition climatique.

***Laurent Escure, Secrétaire Général***